

Hommage

Revue sur les dons planifiés à l'intention des amis de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Mary Jane Ferguson

Le legs personnel : la force et la pérennité du chêne

par Yolanda Bronstein

A l'occasion de son 60^e anniversaire, Mary Jane Ferguson – qui disposait d'un legs de plus en plus important – a décidé de faire un don de titres pour la recherche menée par la Société canadienne de la SP. Mary Jane est enthousiaste à l'égard des récentes percées effectuées dans la recherche sur la SP. Comme elle en est atteinte, elle sait bien que la recherche suscite l'espoir.

« Mon conseiller financier m'a suggéré de faire un don de titres pour obtenir une déduction fiscale; j'ai donc versé mon premier don à la Société canadienne de la SP. C'est grâce à la recherche que nous trouverons un remède. »

Mary Jane a grandi dans une famille de huit enfants, sur une ferme où abondaient érables et chênes. Elle se souvient du sirop d'érable que son père fabriquait quand elle était petite. Aujourd'hui, dans l'établissement de soins où elle habite, elle s'entoure d'objets très précieux à ses yeux : un tableau de la ferme familiale, une noix argentée et une comode en chêne.

À son tour, elle partage ses trésors. Elle donne régulièrement des entre-

vues où elle transmet un message d'espoir : « La SP ne tue pas ». En plus du don offert à la Société de la SP, Mary Jane a mis l'organisme sur son testament.

Mary Jane a vécu, étudié et travaillé dans plusieurs villes de l'Ontario. Elle a grandi à Cornwall, étudié les sciences infirmières et l'archivistique médicale à Kingston et supervisé 25 employés aux Archives médicales de l'hôpital universitaire de London. Elle vit actuellement près d'Ottawa.

Mary Jane perçoit l'importance et l'excellence de la recherche que nous menons dans tout le Canada. Elle est attachée à l'Ontario et fait preuve de loyauté à l'égard de sa province natale. Son legs sera impérissable, comme les chênes de son enfance.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le don d'actions ou sur la manière de nommer la Société canadienne de la SP sur votre testament, veuillez communiquer avec Yolanda Bronstein, Service d'information sur les legs, au 1 866 679-4557.

Consultez aussi : www.servicedinformationsurleslegs.ca



Mary Jane Ferguson

À L'INTÉRIEUR

L'histoire de
Yolanda

Page 3

Les incitations
fiscales rendent le
don de titres
avantageux

Page 4

Hommage

Société canadienne de la sclérose en plaques
Site Web : www.scleroseenplaques.ca

Les informations et opinions contenues dans la présente revue proviennent de sources diverses présumées fiables. Leur exactitude ne peut cependant pas être garantie. La Société canadienne de la sclérose en plaques, ses permanents et ses représentants n'assument aucune responsabilité quant à toute erreur ou omission ou quant aux répercussions négatives reliées à l'utilisation desdites informations et opinions. Les lecteurs sont invités à consulter leur conseiller professionnel pour s'assurer que ces informations ou opinions s'appliquent à leur situation particulière.

La présente revue est protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sans l'autorisation écrite du détenteur du droit d'auteur

Bureau national

Ken Mayhew, vice-président national, Collecte de fonds
175, rue Bloor Est, bureau 700, Tour Nord
Toronto (Ontario) M4W 3R8
Tél. : (416) 967-3013 Téléc. : (416) 922-7538
Sans frais au Canada : 1 866 922-6065
Courriel : ken.mayhew@mssociety.ca

Mike den Haan, vice-président adjoint, Dons majeurs et Dons planifiés

175, rue Bloor Est, bureau 700, Tour Nord
Toronto (Ontario) M4W 3R8
Tél. : (416) 967-3005 Téléc. : (416) 922-7538
Sans frais au Canada : 1 866 922-6065
Courriel : mike.denhaan@mssociety.ca

Division de l'Atlantique

Fiona Gibb, directrice, Dons de la collectivité et campagnes
17, avenue Ilsley, bureau 12
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 1L5
Tél. : (902) 468-8230 Téléc. : (902) 468-5328
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : fiona.gibb@mssociety.ca

Division du Québec

Annie Boisclair, directrice du développement
555, rue Sherbrooke O., Tour Est, bureau 1010
Montréal (Québec) H3A 1B9
Tél. : (514) 849-7591 Téléc. : (514) 849-8914
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : annie.boisclair@scleroseenplaques.ca

Division de l'Ontario

Yolanda Bronstein
Chef, Dons majeurs et Dons planifiés
Coordonnatrice nationale, Dons planifiés
175, rue Bloor Est, bureau 700, Tour Nord
Toronto (Ontario) M4W 3R8
Tél. : (416) 922-6065 Téléc. : (416) 922-7538
Sans frais au Canada : 1 866 922-6065
Courriel : yolanda.bronstein@mssociety.ca

Division du Manitoba

Norm Velnes, directeur général
141, av. Bannatyne, bureau 400
Winnipeg (Manitoba) R3B 0R3
Tél. : (204) 988-3013 Téléc. : (204) 943-8444
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : norman.velnes@mssociety.ca

Division de la Saskatchewan

Jack Aldcorn, directeur général
150, rue Albert, Regina (Saskatchewan) S4R 2N2
Tél. : (306) 522-5600 Téléc. : (306) 565-0477
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : jack.aldcorn@mssociety.ca

Division de l'Alberta

John Petryshen, Chef, Dons majeurs et Dons planifiés
2421, 37e Avenue N.-E., bureau 100 Calgary (Alberta) T2E 6Y7
Tél. : (403) 250-7090 Téléc. : (403) 250-8937
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : john.petryshen@mssociety.ca

Division de la Colombie-Britannique

Chris Whitney ou Lisa Fratpietro
Dons majeurs et Dons planifiés
4330, Kingsway, bureau 1501
Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 4G7
Tél. : (604) 602-3219 Téléc. : (604) 689-0377
Sans frais au Canada : 1 800 268-7582
Courriel : chris.whitney@mssociety.ca
lisa.fratpietro@mssociety.ca

En 2006, la Campagne de l'œillet SP célèbre ses 30 ans

L'œillet est le symbole canadien le plus ancien et le plus reconnu de l'espoir dans la recherche sur la sclérose en plaques.

Au Canada, bon nombre de personnes touchées par la SP sont des mères de famille ou encore des personnes, enfants ou adultes, dont la mère est atteinte de SP. Deux fois plus de femmes que d'hommes reçoivent un diagnostic de SP. C'est pourquoi la Campagne de l'œillet SP coïncide avec la fin de semaine de la fête des Mères, en mai, pendant le Mois de la sensibilisation à la SP.

Depuis sa création, le programme a permis d'amasser près de 45 millions de dollars pour financer la recherche sur la SP et la prestation de services aux personnes qui en sont atteintes. En 30 ans, le portrait de la SP a beaucoup changé. Quatre traitements médicamenteux approuvés par le gouvernement contribuent maintenant à maîtriser la maladie, la précision et la rapidité accrues des méthodes diagnostiques permettent d'améliorer les soins aux patients, 22 cliniques de SP sont accessibles au Canada et, surtout, l'espoir de trouver la cause de la maladie et un remède pour la traiter est plus tangible que jamais.

Les événements marquants de la Société canadienne de la SP

Partie II : de 1995 à 2006

Deuxième et dernière partie de l'article publié dans le vol. 9, no 1, sur la période allant de 1948 à 1993.

- 1995 Approbation de Betaseron, premier traitement qui agit sur la SP
- 1997 Approbation de Copaxone, deuxième traitement qui agit sur la SP
- 1998 Approbation de Avonex et Rebif, respectivement troisième et quatrième traitements qui agissent sur la SP
- 1999 Ouverture de la clinique pédiatrique de SP du Hospital for Sick Children de Toronto.
- 2000 Lancement d'une étude sur la greffe de moelle osseuse dans le but de freiner l'évolution de la SP et de déterminer le rôle du système immunitaire dans la maladie.
- 2001 La Fondation pour la recherche scientifique sur la SP (FRSSP) appuie une étude sur la remyélinisation et la SP.
- 2004 La FRSSP finance une étude quinquennale de 4,3 millions de dollars sur des enfants canadiens, qui vise à déterminer les déclencheurs de la SP.
- 2005 22 cliniques de SP sont accessibles au Canada : l'espoir de découvrir la cause de la maladie et un remède n'a jamais été aussi vivant.
- 2006 La Société de la SP lance une initiative visant à encourager des chercheurs réputés à venir travailler au Canada pour trouver un remède à la SP.

RECTIFICATIF

Dans le volume 9, no 1 de Hommage, l'adresse électronique de M. John Jordan, CFP, aurait dû se lire : john@johnjordan.ca.

Le service d'information sur les legs : 1 866 679-4557

Un legs à ma famille et à la Société de la SP

par Yolanda Bronstein

En septembre 2004, j'étais en congé pour prendre soin de mon père lorsque j'ai eu l'occasion de me joindre à l'équipe de la Société canadienne de la SP. Je souhaitais y prendre part car j'ai souvent été en contact avec la SP, la maladie et la Société, étant donné qu'un membre de ma famille élargie et plusieurs amis en sont atteints. En outre, j'avais déjà fait du bénévolat pour l'organisme dans un groupe d'entraide et vendu des œillets.

De la mortalité dans la famille

Cette année-là, mon père est mort du cancer à l'Action de grâce. J'ai immédiatement été confrontée aux réalités de la gestion d'une succession, et j'ai pris conscience que je devais planifier la mienne. Je savais que je ferais un don planifié à la Société canadienne de la SP pour encourager la recherche sur la maladie. J'ai également mis sur mon testament un autre organisme caritatif qui m'est cher, ainsi que ma nièce et mon neveu.

Une rencontre avec notre avocat

Mon mari et moi avons rencontré notre avocat, qui nous a expliqué les modalités d'un testament ainsi que d'une procuration pour les soins de santé et pour les finances. Nous avons également longuement discuté et réfléchi pour désigner notre exécuteur testamentaire, notre mandataire et nos bénéficiaires. À cet égard, la fiche sur la planification successorale de la Société



Yolanda Bronstein

de la SP s'est révélée fort utile. En décembre dernier, nous nous sommes fait un cadeau, ainsi qu'à notre succession commune : nous avons achevé notre testament. J'ai également souscrit à une assurance vie pour léguer des fonds supplémentaires à mes héritiers ainsi que pour réduire mes impôts et les frais d'homologation de ma succession.

Quelques conseils

Voici quelques conseils tirés de mon expérience :

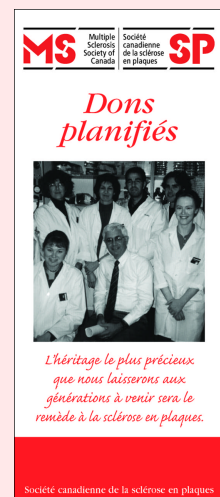
- o Discutez du règlement de votre succession avec votre famille, et indiquez à votre exécuteur testamentaire où trouver les documents clés.
- o Rencontrez votre avocat ou notaire et élaborer minutieusement votre testament (la fiche sur la planification successorale de la Société de la SP est utile pour préparer cette rencontre). Peu importe l'importance de votre succession, un testament bien préparé assurera la protection de vos héritiers, de vos avoirs et de votre legs en général.

o Dans une famille, la mort est toujours associée aux émotions et au stress. En planifiant votre succession aujourd'hui, vous faciliterez la tâche à votre entourage.

Je suis heureuse d'avoir joué un rôle d'aidante auprès de mon père, et j'apprécie que mes parents aient rédigé un testament en bonne et due forme. J'ai fait de même, je suis tranquille : je sais que mes volontés seront respectées et que mon legs sera fait.

DEMANDEZ-LES

La Société de la SP offre gratuitement aux lecteurs de *Hommage* les publications sur la planification financière et successorale suivantes. Ces brochures sont absolument gratuites. Pour recevoir celles qui vous intéressent, cochez les cases correspondantes sur le coupon-réponse ci-joint et retournez-le nous ou commandez par téléphone au 1 866 679-4557.



Les incitations fiscales rendent le don de titres avantageux

Les détenteurs d'actions, d'obligations ou de fonds communs de placement sont ravis de voir leur investissement progresser. Malheureusement, s'ils convertissent leur placement en argent, le gain en capital devient imposable. Ils peuvent diminuer l'impôt en faisant directement don de leurs titres cotés en bourse à un organisme caritatif.

Les modifications fiscales du budget fédéral de 1997 rendent le don de titres cotés en bourse – actions, obligations et fonds communs de placement, notamment – plus avantageux.

Un don réduit l'impôt sur les gains

Le don de titres à valeur accrue à des organismes caritatifs, sauf aux fondations privées, diminue la partie imposable du gain en capital de 50 à 25 %.

Les placements admissibles sont les suivants : lettres de change, bons de souscription d'actions, fonds communs de placement et contrats à terme cotés en bourse, notamment en Alberta, à Montréal, à Toronto, à Vancouver et à Winnipeg.

Le legs de valeurs mobilières

Il est également possible de léguer des titres par testament. Ce legs de bienfaisance peut atteindre 100 % du revenu net du donateur l'année de son décès, et l'excédent peut être reporté sur l'exercice précédent. Tout gain en capital ainsi

Faire un don :

Il y a quelques années, M. Donateur SP a acheté des actions de la société ABC à un coût de 2 000 \$ (prix de base rajusté [PBR]); celles-ci ont une juste valeur marchande (JVM) de 10 000 \$. Il a récemment effectué des dons de bienfaisance à la Société de la SP et souhaite faire un don substantiel pour soutenir les activités de l'organisme. En consultant son portefeuille d'actions, il décide de remettre ses actions de la société ABC à la Société de la SP, à titre de don planifié. Ses taux combinés des impôts fédéral et provincial et son crédit d'impôt pour activités de bienfaisance sont tous deux de 45 %. Voici un exemple du coût réel du don de ses actions, comparativement à leur vente. S'il fait don de ses actions, M. Donateur SP aura droit à un reçu fiscal pour le montant total du don ; il pourra l'utiliser pour réduire ses impôts.

Option 1 — Vendre ses actions, puis faire un don

Gain total – JMV - ACB (10 000 \$ - 2 000 \$)	8 000 \$
Gain imposable (50 % x 8 000 \$)	4 000 \$
Impôt sur le gain (45 % x 4 000 \$)-	(1 800 \$)
Crédit d'impôt (45 % x 10 000 \$)	4 500 \$

Crédit net – Crédit d'impôt - impôt
(4 500 \$ - 1 800 \$) 2 700 \$

Coût net – Don - crédit net
(10 000 \$ - 2 700 \$) 7 300 \$

Option 2 — Faire don de ses actions

Gain total – JMV - ACB (10 000 \$ - 2 000 \$)	8 000 \$
Gain imposable (25 % x 8 000 \$)	2 000 \$
Impôt sur le gain (45 % x 2 000 \$)-	(900 \$)
Crédit d'impôt (45 % x 10 000 \$)	4 500 \$

Crédit net – Crédit d'impôt - impôt
(4 500 \$ - 900 \$) 3 600 \$

Coût net – Don - crédit net
(10 000 \$ - 3 600 \$) 6 400 \$

**Net avantage à faire don
de ses actions « en nature »**
(7 300 \$ - 6 400 \$) 900 \$

Avant de prendre une décision financière, consultez un planificateur financier professionnel.

général sera sujet à un taux d'inclusion de 25 % au lieu du taux habituel de 50 %. Comme le legs est révoquant, vous pouvez le modifier en cas de changement de la fiscalité.

Vous détenez peut-être des titres qui, selon vous, n'offriront pas un bon rendement dans le futur, ou vous pensez

peut-être que le marché évoluera favorablement. Cependant, vous hésitez à les vendre car vous voulez éviter l'imposition sur vos gains. Si vous prévoyez de faire un don de bienfaisance, ces titres pourraient se révéler idéaux. Le coût net du don pourrait se révéler relativement bas. Voici ci-haut exemple.

« Si la Société de la SP émettait des actions, j'en achèterais ! »

Bob Decker, membre du conseil d'administration national de la Société canadienne de la SP et champion de la collecte de fonds, est l'époux de Pat Decker, atteinte de SP.

Pour laisser un monde sans SP en héritage

SP Semaine
du legs

Du 29 mai au 2^e juin 2006